

4.2 Objectifs du projet

L'OBJECTIF DU DÉFRICHEMENT EST LA RENISE EN CULTURE DU TERRAIN EN VIGNE. (AOC SAINT PÉRAY)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

LES TRAVAUX PRÉVUS POUR DEUX HIVERS SERONT SÉQUENCÉS AINSI :

- HIVER 2013-2014 : ABATTAGE
- HIVER 2014-2015 : DÉBOUCHAGE, BÉCHAGE ET PLANTATION

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

VIGNE EN AOC SAINT PÉRAY

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT
AUTORISATION DE PLANTATION DE VIGNE

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
SUPERFICIE DÉFRICHÉE	ENTRE 0,7 ET 0,75 HA
SUPERFICIE DE LA PARCELLE	0,7919 HA

4.6 Localisation du projet
Adresse et commune(s)
d'implantation

COMMUNE SAINT PERAY
LIEU-DIT ROCLETTE
PARCELLES A1427
A1429
A1432

Coordonnées géographiques¹ Long. 4°48'31"3 Lat. 44°57'30"4

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

TAILLIS
LANDES
PRÉ

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

ZONE NATURELLE

PLU APPROUVÉ LE 29 JUIN 2006 MODIFIÉ

LE 26 AVRIL 2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		X	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		CROSSOL - SEYONS 2km CHATEAUBOURG - CORNAS 2km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	

6. Caractéristiques de l'Impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

ENVIRON 0,7 HA DE TAILLIS, LANDES,
PRÉ TRANSFORMÉ EN VIGNE

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?		X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses?		X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

JE PENSE QUE MON PROJET PEUT BÉNÉFICIER D'UNE DISPENSE D'ÉTUDE D'IMPACT POUR LES RAISONS SUIVANTES :

- RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PAYSAGE PAR LE MAINTIEN DES HAÏES ENTOURANT LA PARCELLE -
- PRÉVENTION DE L'ÉROSION PAR LA PLANTATION DE HAÏES SUR LES TALUS
- RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA PRATIQUE D'UNE VITICULTURE BIOLOGIQUE -

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à SAINTE PERAY le, 19/03/2013

Signature

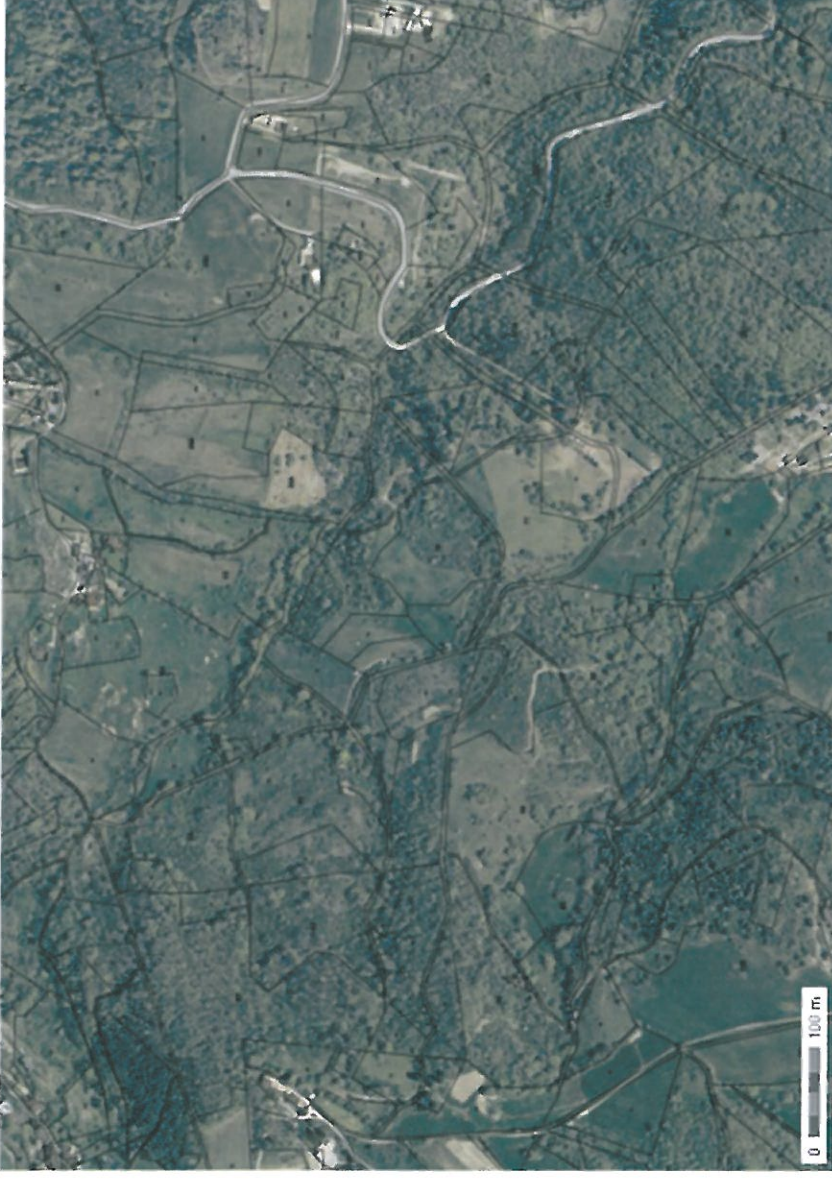




Longitude : 4° 48' 36.4" E
Latitude : 44° 57' 34.5" N

© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

PARCELLES
A 1427
A 1429
A 1432



Longitude : 4° 48' 35.0" E
Latitude : 44° 57' 30.5" N

© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

prise de vue 2011



Longitude : 4° 48' 35.2" E
Latitude : 44° 57' 30.1" N

© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

prise de vue 2011



Longitude : 4° 48' 37.5" E
Latitude : 44° 57' 30.0" N

HÂIE DE BUIVRE
prise de vue Com
ZONE À DÉFRICHER